

Amis Pêcheurs 2026

Introduction :

Aujourd'hui, de plus en plus de pêcheurs associent pêche, nature et famille. La pêche no-kill, la pratique du float-tube, les enduros carpes et divers concours ou journées découvertes se développent, procurant ainsi de nouvelles quêtes et méthodes à notre passion.

La fin de l'année 2026 verra la tenue d'élections au sein de votre AAPPMA, afin de désigner le nouveau bureau responsable de votre secteur géographique défini pour 5 ans. Vous élirez les membres du bureau de votre AAPPMA (entre 7 et 15 personnes) lors de l'assemblée générale extraordinaire qui sera organisée le **28 novembre 2026**. Vous êtes passionné, dynamique et souhaitez maintenir et développer la pêche de loisirs. Merci de nous rejoindre en contactant Mr Jacky LELARGE « Président » au 06 33 69 72 75 / 02 43 87 20 09.

Pour bien pêcher, il faut entretenir les berges (Plans d'eau et Cours d'eau).

Même si la législation demande à chaque propriétaire, d'être responsable de l'entretien et de la propreté des berges, nous constatons malheureusement le mutisme et l'incompréhension de certains d'entre eux. Il est donc important, que les adhérents « Pêcheurs » se retrouvent lors **des Journées « Nettoyage des berges » des 30 Janvier, 14 Février 2026**. Le R.V est fixé à 8h30 devant l'ALGECO de l'AAPPMA, au grand Plan d'Eau de Mansigné. Votre aide est précieuse et indispensable. Inscription auprès de **Mr Jacky LELARGE tel 06 33 69 72 75** ou directement sur place, lors des rendez-vous. Prévoir Outils et tenue. N'oubliez pas que c'est l'exercice de ces missions d'intérêt général qui garantit à tous, l'accès à un loisir de nature, libre, abordable et familial.

Agenda Journées « Manifestations et Alevinages » : (Voir au verso). L'AAPPMA de MANSIGNE vous propose pour 2026, un agenda varié répondant à l'ensemble des passions et vous remercie à l'avance d'y répondre très favorablement. Sachez-que plus de 19 000€ de budget est alloué pour les différents empoissonnement.

Cartes de Pêche 2026: Retirer vos cartes de pêche auprès de nos dépositaires :

BAR- PMU « Le PENALTY »	6, Place Pierre Belon	72330 CERANS- FOULLETOURTE	Tel : 02 43 87 21 19
CARREFOUR MARKET	62 rue Nationale	72330 CERANS-FOULLETOURTE	Tel : 02.43.87.80.37
TABAC PRESSE	47, rue Principale	72510 MANSIGNE	Tel : 06 88 31 53 79
Le BAR – BAR	38, rue Principe	72330 OIZE	Tel: 02.43.21.60.18
Garage SERGENT	7, rue G. Clémenceau	72510 REQUEIL	Tel : 02 43 46 30 40
Café du Centre	7, rue 11 Novembre	72330 YVRE le PÔLIN	Tel : 02 43 77 96 87

Ou sur internet : www.cartedepeche.fr

Enfin, tout au long de cette année 2026, je vous remercie de bien respecter les lieux et parcours de pêche (Je ferme les barrières et je ne laisse pas de déchets sur place).

Je vous souhaite, une excellente saison de pêche.

Bien respectueusement.

Le Président : Jacky LELARGE